

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS 2016.09.02	ANNEE 2016 <u>Objet</u> : Avenants travaux commerce
<p>Le premier septembre deux mille seize</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Nathalie VERNUS-PROST <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF (donne pouvoir à Marie-Pierre GINTRAND), Thierry CHABANON (donne pouvoir à Jean-Pierre CHAMPION), Lionel GENTIT (donne pouvoir à Philippe MABRU), Gérard SZYNDRALEWIEZ (donne pouvoir à Didier REY)</p> <p><u>Secrétaire de séance élu</u> : Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 25 août 2016 Membres en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur Le Maire explique qu'un avenant a été reçu concernant les travaux de réhabilitation et mise en conformité du commerce « Le Cheval Blanc ».

Cela concerne le Lot n°5 (Sarl CDPI) pour une plus value de 2 086.31 € TTC due à des travaux supplémentaires sur les plafonds (sablage des poutres, isolation thermique...).

Après en avoir délibéré, l'ensemble des conseillers

- Accepte l'avenant n°1 de la Sarl CDPI (lot n°5) pour une plus value de 2 086.31 € TTC ce qui porte le marché de 16 800 € TTC à 18 886.31 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION